

Équité et RER D

Un bref survol de la définition du mot et de son interprétation dans le SDRIF et chez ARAFER

AG Sadur - 25 mars 2017

Jean FERET

Équité: selon des dictionnaires

▶ Wiktionnaire:

- ▶ Sentiment naturel, spontané, du juste et de l'injuste.
- ▶ Traitement de chacun selon ce qui lui revient de droit, selon son mérite.

▶ Académie française:

- ▶ Disposition de l'esprit consistant à accorder à chacun ce qui lui est dû.
- ▶ Manière de résoudre les litiges qui consiste à reconnaître impartialement le droit de chacun, sans faire acception de personne et sans obéir à d'autres principes que ceux de la justice distributive.
- ▶ Par ext. Par opposition au droit strict, modération raisonnable apportée dans l'application de la loi, en considération de circonstances particulières.

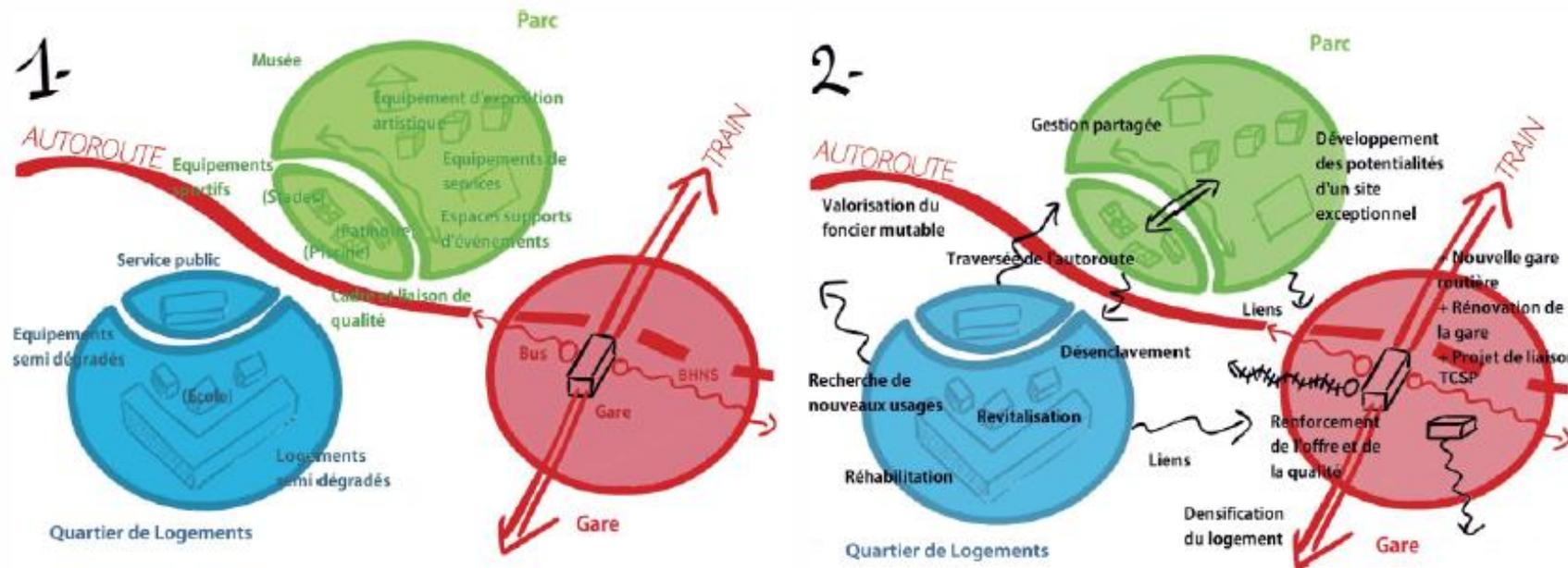
▶ Ce n'est pas un synonyme d'égalité

- ▶ Qualité de ce qui est égal. *L'égalité de deux lignes, de deux nombres. Égalité d'âge. L'égalité des conditions est une chimère. L'égalité des droits. Égalité de mérite. À égalité de mérite, le plus âgé doit avoir la préférence. L'égalité devant la loi.*
Distribuer avec égalité, Distribuer en parties égales, par portions égales.
Il signifie aussi Uniformité

SDRIF: L'équité dans le préambule

fascicule 1: vision régionale - page 53

L'équité sociale et territoriale repose sur une refonte de l'attractivité résidentielle et constitue un des fondements majeurs du rayonnement international de la région métropolitaine

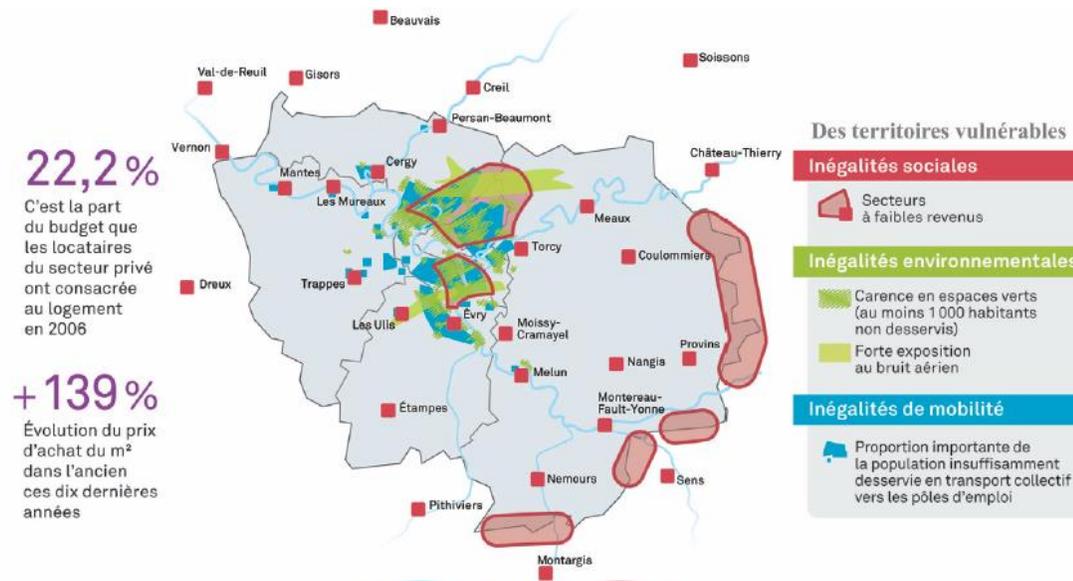


Promouvoir solidarité et équité entre les territoires

Fascicule 6 Synthèse et annexes - page 15

L'Île-de-France, dans sa pluralité et sa diversité, est un territoire aux multiples visages.

Le SDRIF vise à l'horizon 2030 le rétablissement des équilibres au sein des territoires qui composent la région francilienne





Une autorité indépendante

L'Arafer est une autorité publique indépendante créée en 2009 sous le nom d'Autorité de régulation des activités ferroviaires (Araf) pour accompagner l'ouverture à la concurrence du marché de transport ferroviaire. Ses missions ont été étendues en 2015, puis en 2016, au tunnel sous la Manche, au transport interurbain par autocar et aux autoroutes sous concession, faisant de l'Arafer un régulateur de transport multimodal.

Pour lui permettre d'assurer pleinement ses missions, l'Arafer dispose de larges pouvoirs, octroyés par la loi. Son indépendance est également garantie par le fonctionnement de son collègue et son autonomie financière.

Les réseaux ferroviaires

- ▶ L'Arafer rend des avis sur les [documents de référence des réseaux](#) (DRR) qui édictent les « règles du jeu » tarifaires, techniques et contractuelles pour l'accès aux infrastructures ferroviaires :
 - ▶ le réseau ferré national géré par SNCF Réseau **consulter la carte interactive du réseau ferré national**
 - ▶ le Lien fixe transmanche [en savoir + sur la régulation du tunnel sous la Manche](#)
 - ▶ la section ferroviaire entre Perpignan et la frontière espagnole gérée par TP Ferro
- ▶ les réseaux ferrés des grands ports maritimes et fluviaux.
- ▶ Le champ d'intervention de l'Arafer sera étendu à la LGV Tours-Bordeaux gérée par Lisea lorsqu'elle sera en service, mi-2017.

- ▶ L'Autorité garantit à tous les opérateurs un accès équitable au réseau ferré national et au tunnel sous la Manche. Elle formule des avis sur les conditions d'accès aux infrastructures ferroviaires précisées dans le document de référence de SNCF Réseau : avis juridiquement contraignants sur les tarifs et avis consultatifs sur les conditions techniques et contractuelles.
- ▶ **Le document de référence du réseau (DRR)**
 - ▶ Destiné aux entreprises ferroviaires, le document de référence du réseau (DRR) présente l'ensemble des renseignements techniques et contractuels indispensables à la circulation des trains. Il décrit les principes et procédures pour l'accès aux infrastructures ferroviaires gérées par SNCF Réseau.
 - ▶ Il est publié par SNCF Réseau sur [son site internet](#), un an avant l'horaire de service (en décembre 2016 pour l'horaire de service 2018 qui démarre en décembre 2017, par exemple) . L'Arafer donne un avis motivé sur le DRR et un avis conforme, c'est-à-dire juridiquement contraignant, sur la tarification des redevances d'accès, communément appelés péages ferroviaires.
 - ▶ Et depuis le 1er janvier 2015 (suite à la loi de réforme ferroviaire du 4 août 2014), un avis conforme sur la fixation des redevances d'accès aux gares de voyageurs et aux autres installations de service (stations de distribution de combustible, centres de maintenance par exemple). L'Arafer émet aussi un avis conforme sur la tarification des prestations de sûreté ferroviaire (la Suge).



DRR - Horaire de service 2017

- ▶ Redevance quai par départ: 17,23€ à la gare de Lyon (pour tous les trains)
- ▶ Section Paris Gare de Lyon à Maisons Alfort
6,2km catégorie tarifaire A 5,552€/km-sillon 34,42€ par passage
- ▶ TGV, IC, TER et RER payent le même péage sur le tronç commun et ses 6 voies.
- ▶ Les 880 trains de voyageurs quotidiens disposent de 6 voies et 28 quais pour ce tarif.
- ▶ Les 420 RER quotidiens de la ligne D disposent de 2 voies et de 4 quais seulement.

Ce n'est pas équitable

Merci pour votre attention